

20 propositions pour le futur du territoire

INTRODUCTION :

C'est pour préparer le futur que le Pays de Morlaix a confié au Conseil de développement une prospective « Pays de Morlaix 2030 ». Accompagnée par le cabinet Futuroest, la démarche a reposé sur une large consultation menée tout au long de l'année 2012. En tout, ce sont plus de 200 personnes qui ont pu y prendre part et ont permis l'élaboration de cinq scénarios possibles à l'horizon 2030 :

- Scénario A. / **La jeunesse, un atout de développement du territoire**
- Scénario B. / **L'engagement des acteurs économiques et sociaux**
- Scénario C. / **Un pays résidentiel et touristique**
- Scénario D. / **Territoire de transition énergétique**
- Scénario E. / **De Brest à Lannion, la performance par la coopération**

Après avoir porté en débat public ces scénarios, le Conseil de Développement a dégagé 20 propositions pour le futur du territoire. Ces propositions s'appuient sur la combinaison d'idées des 5 scénarios avec pour objectif prioritaire de réaliser le **Scénario A qui mise sur une politique d'attractivité ciblée sur des publics de moins de 40 ans afin d'infléchir la tendance au vieillissement du Pays.**

Un potentiel d'attractivité important

En octobre 2012, le CSA réalisait un sondage pour le compte du salon *Proemploi / Vivre et travailler en province*. De ce sondage. Il ressort qu'un francilien sur deux souhaite quitter la région parisienne, surtout lorsqu'il envisage de fonder une famille (69% des franciliens de 25 à 34 ans). Ces candidats au départ se projettent avant tout dans une ville petite ou moyenne (moins de 100 000 habitants) et la Bretagne est la 2^{ème} région plébiscitée pour son littoral (19% juste après la Côte d'Azur avec 21%). Ces jeunes qui viennent chercher un cadre de vie plus agréable à un coût abordable sont souvent freinés par la crainte de ne pas trouver un emploi satisfaisant.¹

Des crises qui sont autant de défis pour le territoire

Le territoire du Pays de Morlaix est actuellement confronté à une crise de l'agroalimentaire sans précédent qui fait craindre la perte de milliers d'emplois de production. Dans le même temps l'économie française entre dans une nouvelle phase ayant pour contexte trois grandes crises mondiales, une crise environnementale, une crise des matières premières et une crise financière. Les ajustements inévitables que susciteront les réponses à ces défis trouveront leurs solutions en termes territoriaux. La dégradation des conditions traditionnelles de croissance conduit à identifier des gisements d'activités connus mais non encore exploités. L'identification et le développement de ces gisements de productivité se réaliseront à partir des territoires. En France les gisements de croissance se concentrent dans les territoires de production moderne, là où les activités à haute valeur ajoutée peuvent disposer de l'ensemble des ressources dont elles ont besoin : main d'œuvre qualifiée, infrastructures, services...

Face à la crise et dans la perspective d'infléchir la tendance au vieillissement du territoire, le Pays de Morlaix a un rôle actif à jouer. Conscient de cette responsabilité qui confère au Pays toute son importance, le Conseil de développement propose 3 grandes orientations:

- I. Un carrefour pertinent pour un aménagement à la croisée de l'axe transmanche et Léon-Trégor
- II. Un territoire terreau d'inventivité par la terre et la mer
- III. Un territoire en transition pour le développement durable de son économie et de son cadre de vie

¹ Sondage CSA pour Proemploi réalisé en octobre 2012 auprès de 1030 personnes de plus de 18 ans.

1. UN CARREFOUR PERTINENT POUR UN AMENAGEMENT A LA CROISEE DE L'AXE TRANSMANCHE ET LEON-TREGOR

1. **Développer une politique volontariste d'accueil et d'attractivité auprès des jeunes actifs et des nouvelles populations :** Une politique d'accueil se joue à toutes les échelles territoriales en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés (élus, techniciens, acteurs économiques et sociaux, politique touristique, service petite enfance, urbanisme...). Une telle démarche s'inscrit dans une politique de l'offre qui se développe de la simple mise à disposition d'information à l'accompagnement de porteurs de projets jusqu'à une approche globale de l'urbanisme et du développement économique. Cette politique offre la possibilité de synergie entre parcours touristique et parcours d'accueil pour faire connaître le territoire aux nouveaux habitants comme aux populations de passage. Elle s'appuiera également sur les expérimentations déjà menées comme « Imagin'action », les « CV de conjoints de cadres », ... et pourra développer d'autres actions comme la mise en réseau des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise, la mise en place d'un appel d'offre à destination des jeunes sur le plan national, pour attirer des créateurs d'activité en dotant ceux qui seraient retenus d'aides financières et logistiques...
2. **Objectif 3000 étudiants en 2030 : Mettre en place l'université de proximité « Bretagne occidentale », véritable système local d'enseignement supérieur et de recherche :** Aujourd'hui le territoire compte plus de 1 000 étudiants et plus de 300 chercheurs, cette dimension doit être renforcée par la mise en place d'une gouvernance locale associant les acteurs concernés (universités, lycées, établissements de formation, laboratoire de recherche...) les représentants du monde économique (chambres consulaires, conseil de développement) les élus des collectivités concernées, afin de développer et renforcer les formes territorialisées de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Le territoire pourrait développer des diplômés sur des formations de niche en s'appuyant sur celles existantes, et sur les structures d'innovation et de recherche existantes.**
3. **S'engager ensemble pour l'emploi :**
 - **Mettre en place une conférence sociale pour l'Emploi et la Formation qui animerait la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale** (stratégie locale pour faire face aux mutations économiques et accompagner le territoire dans la mise en place de formations adaptées). **Cette structure serait montée en partenariat avec les acteurs du Service Public pour l'Emploi Local et pourrait s'inscrire dans le Pacte d'avenir pour la Bretagne.**
 - **Pérenniser des « rencontres pour l'emploi »** qui seraient la vitrine d'un travail local des acteurs de l'emploi et de la Gestion Territoriale des Emplois et Compétences
 - **Mettre en place des espaces de télétravail** Chaque année selon l'INSEE 200 000 personnes quittent la région parisienne pour les autres régions françaises. Parmi eux de jeunes bretons (ou non) qui cherchent à s'installer en Bretagne. Comment capter ce flux si nous n'avons pas les moyens de créer directement des emplois ? Une des solutions consiste à faciliter leur installation en télétravailleurs. Ils créeront eux-mêmes leur emploi ou solliciteront de leur employeur la possibilité de télétravailler, ce qui plait de plus en plus aux chefs d'entreprises, aux DRH et aux pouvoirs publics. Un télétravailleur est plus efficace et coûte moins à la collectivité. La beauté de nos paysages, la proximité d'une gare et d'un aéroport desservant rapidement Paris (car le télétravail nécessite tout de même quelques réunions physiques) font du Pays de Morlaix un lieu idéal pour télétravailler.

Le coup de pouce supplémentaire peut venir d'installations facilitant le télétravail en créant des bureaux avec vue sur la mer ou à proximité de la mer (nouvelles constructions ou réhabilitation d'immeubles anciens) bien desservis par le très haut débit et agrémentés de services type conciergeries d'entreprises².

4. **Créer le Grand Morlaix de façon à pouvoir mettre en place un partenariat équilibré avec la métropole brestoise en émergence**, En renforçant le poids de la ville centre pour constituer un véritable pôle d'équilibre : Ce périmètre renforcé de Morlaix est la condition nécessaire au positionnement bien identifié du territoire dans le réseau "Brest, Morlaix, Lannion", ainsi qu'au développement de l'agglomération comme du Pays de Morlaix.
5. **Créer une structure Léon-Trégor composée des élus et de la société civile** qui animerait l'entente Brest-Morlaix-Lannion,
 - **développer des moyens d'ingénierie** pour ce projet interterritorial afin de mener des études approfondies sur la nature des développements
 - **animer régulièrement des rencontres** avec les acteurs sociaux et économiques des trois territoires,
 - **développer la connexion douce** Rail-Tram entre Morlaix et Brest,
 - **établir un schéma de développement coopératif entre les trois territoires** portant sur l'enseignement supérieur et la recherche, les infrastructures de connexions, le développement économique et la culture.
6. **Faire de Morlaix le pôle logistique de la Bretagne occidentale**, Ligne à Grande Vitesse, pôle d'échange multimodal, ferry en direction de l'Irlande, de l'Angleterre et de l'Espagne, plateforme rail-route : la position stratégique du Pays de Morlaix entre Brest et Saint-Brieuc au carrefour de la liaison Bretagne Irlande et Grande-Bretagne, entre la montagne et la mer au cœur des enjeux du transport des productions légumières et de l'agroalimentaire encourage au renforcement de cet enjeu logistique.
7. **Faire de la culture une des priorités du prochain contrat de pays pour conforter l'attractivité du territoire** : La qualité de la vie culturelle d'un territoire a des conséquences sur le développement général de l'emploi. En effet, lorsqu'une entreprise hésite sur le choix d'une nouvelle implantation, les trois éléments discriminants pour ses dirigeants sont, dans l'ordre : la qualité du réseau des transports et des communications, les conditions de scolarisation des enfants, et enfin la vie culturelle et la qualité de vie. A égalité sur les deux premiers critères, le territoire le mieux placé sur le troisième emportera la décision. En outre on retrouve le critère de l'environnement culturel dans les motivations des étrangers qui choisissent de s'installer en France. La culture est un élément essentiel de développement, d'attractivité, de rayonnement, de dynamisme et de lien social du territoire.
 - **Consolider le développement et le rayonnement des équipements culturels et des équipes artistiques du territoire** et favoriser la mise en réseau des équipements et des programmations.
 - **Renforcer le développement de la culture au niveau intercommunal** dans le cadre d'une concertation à l'échelon du Pays et de complémentarité entre intercommunalités

²Le Cantal et la Lozère ont mis en place des aides spécifiques pour attirer les télétravailleurs et le département des Côtes d'Armor possède un réseau de télécentres pour accueillir les télétravailleurs (<http://armor-telecentres.fr>). Le site de l'Association Nationale pour le Développement du Télétravail et la Téléformation : www.andt.org.

- **Innover en matière de financements passerelles** pour développer les partenariats entre culture et d'autres domaines : économique, social, recherche, enseignement, tourisme, sciences, jeunesse,
- **Faire du Pays de Morlaix un territoire de création** autour des résidences de création et d'une approche sensible du territoire
- **Permettre l'accessibilité de tous à la pratique d'un art**, par la mise en œuvre d'un **schéma local d'éducation et d'enseignement artistique innovant et ambitieux** sur l'ensemble du Pays en élargissant l'expérimentation menée sur le territoire de l'agglomération de Morlaix de 2010 – 2012
- **Renforcer le rayonnement du Pays d'art et d'histoire**



8. Renforcer les initiatives dans tous les domaines reliant le territoire à l'international

- **Créer sur le Pays de Morlaix un lycée international** pour l'Ouest de la Bretagne.
- **Soutenir le projet « Porte de la Bretagne »** qui est impulsé par le Pays touristique Léonard et consiste à positionner Roscoff comme lieu d'accueil touristique moderne et connecté TIC.
- **Créer à la Manufacture une cité de la connaissance et de la création** internationale : enseignement supérieur, espaces des sciences, quartier culturel, Centre de ressource et d'orientation à l'international type Maison du Monde, auberge de jeunesse.
- **Développer les axes transmanche dans les domaines** économique, touristique, culturel, scientifique.

2. UN TERREAU D'INVENTIVITE PAR LA TERRE ET LA MER

9. **Développer un cluster régional de biologie végétale et marine dont le siège serait sur le territoire**, s'appuyant sur le Phytopôle et la production légumière et agricole d'envergure internationale : recherche publique privée collaborative – 60% de la production bretonne vient du Pays de Morlaix. **Défendre et préserver les savoirs faire et les outils autour du patrimoine végétal local**. Avoir conscience du patrimoine végétal local pour améliorer et développer les variétés en s'appuyant sur des structures existantes tel que Végénov et le CNRS (Investir dans la recherche (variétés, modes de culture, transformation industrielle))
10. **Rapprocher les acteurs de la production animale et les aider à s'organiser à l'image des producteurs légumiers. Pour défendre et préserver les savoir faire et les outils autour de la production animale** (au niveau de la 1ère transformation, le territoire possède des outils très performants) **et défendre son amélioration en développant des produits plus élaborés en accompagnant la recherche**. Pour cela, il faut investir dans les produits manufacturés élaborés et moderniser les outils de production (y compris les élevages).
11. **Faire de la restauration collective un levier du développement de l'agriculture biologique et de proximité** par le biais de filière courte en développant une formation dans le domaine de la restauration collective axé sur ces enjeux :
 - Créer des centrales d'achats dédiés
 - Développer les formations afférentes à ces enjeux
 - Aménager les équipements et accompagner l'organisation de l'approvisionnement
 - Soutenir les cuisines collectives s'engageant dans cette voie
12. **Réfléchir aux actions à entreprendre pour préserver nos côtes dans le contexte de réchauffement climatique**, Aller plus loin que le recensement des zones inondables qui a été effectué. De même, sur le plan de la pêche, de l'aquaculture et de l'ostréiculture, des conséquences importantes ne manqueront pas d'impacter notre économie et il convient d'y réfléchir dès maintenant.
13. **Ré-axer le territoire vers la mer en élaborant un projet maritime de territoire**, réunissant les acteurs de la baie de Morlaix et élaborer un schéma de développement maritime du territoire. Soutenir le projet des « espaces mer » porté par le Nautisme En Finistère et le pays touristique léonard. Ce projet aura notamment comme objectif la **valorisation du patrimoine de la baie de Morlaix**.

14. **Créer une ferme expérimentale des bonnes pratiques ostréicoles, et les formations afférentes.** Le milieu agricole s'est doté d'outils tel que le CATE et Végénov mais le milieu ostréicole ne possède pas encore ce type de ressource pour son développement.

15. **Développer des formations liées à la mer** pêche, technologie, milieu marin, biotechnologie, énergie marine, formations liées à la pêche côtière (formation bac pro).

3. UN TERRITOIRE EN TRANSITION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE SON ECONOMIE ET DE SON CADRE DE VIE



16. **Constituer un Pôle Economique de l'Energie Territoriale, regroupant les acteurs de l'énergie et de l'éco-construction.**

A destination des collectivités, des entreprises et des particuliers, il sera une cellule d'ingénierie et de concertation sur la sensibilisation, la formation et l'action. Il aura un rôle de conseil, de formation, d'expérimentation, d'incitation et de coordination. Il sera doté d'un budget indépendant et de la possibilité d'accorder des aides financières. Ce pôle aura pour missions de :

- **Réaliser un bilan synthétique des consommations énergétiques du territoire et des émissions de gaz à effet de serre.**
- **Créer une conférence territoriale permanente sur la transition énergétique** qui réunirait les collectivités et les acteurs économique et sociaux du Pays dans le cadre de la **Mise en œuvre d'un schéma de transition énergétique.**
- **Développer la méthanisation** en accompagnant les porteurs de projet dans leurs démarches.
- **Accompagner la constitution d'une filière autour de l'éco rénovation et l'éco construction :** Le secteur du bâtiment doit faire face à de nouvelles réglementations en termes de consommation énergétique mais aussi d'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population. Si le Pays de Morlaix a déjà plusieurs initiatives en cours sur ce thème il faut structurer ces initiatives, répondre au besoin en formation des acteurs du bâtiment d'un bout à l'autre de la chaîne de construction.
- **Mettre en place une filière courte** d'approvisionnement de matériaux isolants innovants (ouate de cellulose, chanvre, lin...).

17. **Mettre en place un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de Pays** et généraliser les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) à l'échelle intercommunale dans un souci de rénovation urbaine et d'optimisation du foncier. Aujourd'hui, la loi « Engagement National pour l'environnement » dite loi Grenelle 2 votée le 12 Juillet 2010, incite les communes à avoir une consommation économe du foncier. Cette loi vient modifier profondément les pratiques de l'urbanisme et plus globalement d'aménagement du territoire. Le Pays de Morlaix possède un patrimoine naturel et une diversité de paysages qui participent pleinement à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire. Afin de lutter contre la dégradation des espaces naturels, le mitage des espaces agricoles, ou encore l'abandon des centres bourgs, une politique ambitieuse de rénovation urbaine et d'optimisation du foncier doit être engagée. Celle-ci passe par la réalisation d'un travail d'identification des dents creuses, logements vacants et/ou dégradés, afin de cibler les secteurs d'intervention. Parmi les actions possibles :

- **Création d'un outil de veille foncière et immobilière** pour favoriser le renouvellement urbain (redynamiser les centres villes et bourgs, valoriser le patrimoine bâti, refaire la ville sur la ville),
- **Mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat** (OPAH),

- **Inciter la libération des logements vacants** à l'exemple de l'initiative de la commune de Plouégat-Guérand qui a mis en place une démarche en ce sens auprès des propriétaires,
- **Faciliter la division parcellaire pour les particuliers.**

18. Dans le domaine de la santé et de la prévention, promouvoir le territoire comme un laboratoire innovant dans la mise en place d'équipes mobiles de Pays. Conclure un contrat avec l'Agence Régionale de santé (Contrat Local de Santé) et avec le Conseil Général pour mettre en place des expérimentations visant la mutualisation des compétences au sein d'équipes mobiles pour le Pays (ex. équipe mobile douleur, équipe mobile nutrition, équipe mobile prévention des risques professionnels...). Ces équipes interviendraient aussi bien dans les établissements de santé (hôpital, clinique, EHPAD...) qu'auprès des entreprises, des écoles, des centres de formation... L'action est aussi bien préventive que curative.



19. Faire du Pays de Morlaix un territoire pilote dans la dynamique intergénérationnelle

- **Créer un label « lieu intergénérationnel »** visant les équipements accueillant du public. Un effort budgétaire pourrait encourager les porteurs de projet.
- **Développer une dimension de recherche sur les questions d'accessibilité** pour les personnes âgées (habitat, mobilité...)
- **Disposer d'un état des lieux des opérations existantes sur le Pays de Morlaix**, communiquer sur ces expériences.
- **Optimiser l'utilisation communautaire des biens publics** notamment les écoles en dehors des jours et heures d'ouverture scolaire.

20. Accompagner les initiatives d'intérêt général pour améliorer les services à la population. De nombreux défis attendent le territoire ; de la crise de l'agroalimentaire aux enjeux de la santé et du bien vieillir de la population, en passant par l'évolution des coûts de l'énergie, les gardes d'enfants jusqu'au renforcement des solidarités. De la réponse à ces enjeux dépendra la force du lien social et la qualité de vie sur notre territoire. Pour réussir ces enjeux, il est nécessaire de porter une attention aux innovations sociales et aux nouvelles solidarités qui renforceront les petites et grandes initiatives qui font la qualité du service à la population et consolideront la notoriété et l'attractivité de notre territoire.

6 PRIORITÉS POUR 2014-2020

1. **Objectif 3000 étudiants en 2030 : Mettre en place l'université de proximité « Bretagne occidentale »**
2. **S'engager ensemble pour l'emploi : Mettre en place une conférence sociale pour l'Emploi et la Formation**
3. **Développer un cluster régional de biologie végétale et marine dont le siège serait sur le territoire**
4. **Créer le Grand Morlaix de façon à pouvoir mettre en place un partenariat équilibré avec la métropole brestoise en émergence**
5. **Faire de Morlaix le pôle logistique de la Bretagne occidentale**
6. **Mettre en place un Pôle Economique de l'Energie Territoriale**

